

DÉBAT PUBLIC CENTER PARCS POLIGNY

20 AVRIL AU 4 SEPTEMBRE 2015

CAHIER D'ACTEUR
N°2 - Juillet 2015



GROUPE DES ELUS
EUROPE ECOLOGIE-LES
VERTS DU CONSEIL
REGIONAL DE
FRANCHE-COMTE

Adresse :

Groupe EELV

Conseil Régional de Franche-Comté

4, square Castan

25031 BESANCON Cedex

Tel :

03 81 61 62 26

Mail :

groupe.eelv@franche-comte.fr

Blog :

<http://elus-verts-crfc.blogspot.fr/>

CAHIER D'ACTEUR

Qui sommes-nous ? Pourquoi intervenons-nous ?

Nous sommes sept conseillers régionaux EELV élus en 2010 par les citoyens francs-comtois qui nous ont accordé leur confiance afin de gérer au mieux l'argent public de notre territoire.

Le 4 juillet 2014, le Conseil Régional de Franche-Comté a adopté un pré-protocole d'intention pour le développement d'un Center Parcs à Poligny (Jura). Le groupe EELV s'est opposé à cette décision.

A l'heure où l'argent public se fait rare, nous pensons qu'il y a lieu de répondre au principe d'intérêt général, et ce projet est d'un intérêt particulier, notamment au profit de l'opérateur Pierre et vacances.

**+ de 50 millions d'€
de fonds publics
pour un projet privé**

Sur notre territoire, un certain nombre de projets touristiques ont besoin d'être aidés. Les sommes qui seraient consacrées à un Center Parc absorberaient la totalité des aides touristiques.

Nous pensons là particulièrement au Village Vacances de Lamoura.

Par ailleurs, d'un point de vue environnemental, le choix de ce site sur un sol karstique n'est pas sans poser de nombreuses questions. En effet, les milieux aquifères karstiques sont très vulnérables aux pollutions et les rivières franc-comtoises connaissent une accélération de leur dégradation.

UNE STRATEGIE NATIONALE DE PIERRE ET VACANCES – POUR QUEL FUTUR LOCAL ?

Où sont passés les 100 hectares réservés pour une possible extension du site ?

La stratégie de Pierre et vacances de couvrir la France de Center Parcs avec la prévision de 85% de fréquentation affiché sur tous les sites, nous semble irréaliste. Un bon taux de remplissage des nouveaux sites ne pourra se faire qu'au détriment des anciens Center Parcs, la clientèle adepte de ce genre de séjour n'étant pas extensible à l'infini. Par ailleurs, il est très difficile de quantifier le potentiel de clientèle étrangère venant de très loin, car celle-ci est plutôt axée sur un tourisme de découverte du pays et non pas un tourisme statique.

Nous nous interrogeons également sur la transposition du succès du concept en Hollande, pays où la population est confrontée à un déficit de maisons secondaires accessibles, alors que la rénovation de maisons, voire d'hameaux dans la campagne en France pourrait redynamiser à la fois le secteur économique et touristique avec un maillage sur l'ensemble de la Région.

Sur le document de présentation au débat public du projet de Poligny, on peut lire page 9, faisant allusion aux deux Center Parcs en projet, Poligny (Jura) et le Rousset (Saône et Loire), situés à 2 heures de route l'un de l'autre : qu'ils « **permettraient en effet de répondre à la demande touristique forte dans cette zone géographique** ». Quelle est cette demande forte ? Comment Pierre et vacances l'a évaluée, alors même que les collectivités en charge du tourisme peinent depuis des années à faire valoir leurs territoires ? **Peut-on disposer de l'étude objective le démontrant ?**

EXTENSION DU CENTER PARCS, A QUELLE ECHEANCE ?

La présentation du projet de Center Parcs de Poligny se

base sur l'emprise de 150 hectares de forêt, omettant d'inclure dans une projection d'avenir les **100 ha supplémentaires réservés** pour une future extension (indiqués dans le pré-protocole).

L'étude de réversibilité ne prend pas en compte cette possible extension : « *la taille plus réduite de cette nouvelle famille de Center Parcs permet d'élargir le spectre des repreneurs potentiels* ».

Nous pouvons donc émettre des doutes quant à la fiabilité des éléments présentés.

En effet, une extension du Center Parcs des 3 forêts en Moselle a été réalisée deux ans après son ouverture. De nouveaux cottages ont été construits, impliquant des compléments et agrandissements des équipements de loisirs et de restauration, lesquels étant propriétés des collectivités sont de ce fait à leur charge, pour tous travaux d'agrandissement ou de restructuration.

Il est totalement impossible pour les collectivités de se projeter en terme de financement dans un projet dont l'importance n'est pas clairement défini.

Il est à noter que depuis la signature du pré-protocole, le groupe Pierre et vacances s'est engagé en réunion publique à ne pas étendre le futur Center Parcs. Nous en prenons acte et restons vigilants.

CIRCUITS COURTS - ELIOR

Pierre et vacances vient de renouveler pour une durée de 25 ans, son contrat avec le groupe Elior, chargé de l'offre de restauration et de commerce des Center Parcs. Les achats alimentaires sont assurés par la centrale d'achat de ce sous-traitant.

(Page 3 de la synthèse) : « *Pierre et vacances prévoit le recours à des produits alimentaires locaux* ». Les

promesses n'engagent que ceux qui les croient. En aucun cas, cet engagement ne contraint le sous-traitant (ici le groupe Elior) d'avoir recours à un approvisionnement en circuits courts locaux.

UNE MARQUE TOURISTIQUE LOCALE EN TOTALE CONTRADICTION AVEC CE PROJET

« Montagne du Jura »

Présentation : *« pour séduire,... développer l'économie touristique locale... découvrir une montagne préservée... où la nature doit s'appréhender telle qu'elle se présente à nous, d'un espace véritablement authentique..., les produits et savoir-faire assurément traditionnels et les émotions non factices.... découverte de grands espaces vierges et sauvages, où l'on retrouve ses racines et où l'on éveille ses sens... ».*

La marque « Montagne du Jura » portée par le massif du Jura et l'Etat a été reconnue au plus haut niveau par le ministère des Affaires Etrangères (contrat de 3 ans), comme 11 autres destinations fortes, pour les faire émerger au regard des marchés étrangers. !

Toutes les études touristiques depuis des années démontrent que l'intérêt des touristes pour ce massif se porte de façon préférentielle sur un tourisme d'itinérance.

*Cher Jura, tu me manques !
Je me souviens l'été dernier, tes rivières...*

DES PROJETS TOURISTIQUES ENTREPRIS DANS NOTRE REGION, A CONFORTER ET A VALORISER

Thermes Salins Les Bains

Les établissements de Salins-les-Bains et de Lons-le-

Saunier enregistrent une croissance dans un contexte national globalement en baisse, en partie liée à la fréquentation des cures médicalisées.

Le contrat de station de Salins-les-Bains a permis des investissements importants avec le concours de l'Etat. Les nouveaux thermes de Salins doivent ouvrir en 2016. Le musée du sel a été inauguré en 2009, année de l'inscription des salines au patrimoine mondial de l'UNESCO. En janvier 2015, l'office du tourisme de Salins-les-bains a reçu le label qualité tourisme du Ministère du tourisme.

Cependant, tout reste à faire quant à la notoriété de ce site. 70% des clientèles sont locales ou de proximité. Le nombre de nuitées touristiques demeure limité. Il y a là, une raison logique d'investir pour les collectivités.

Lacs jurassiens, concurrence ?

Le Jura est un pays de lacs naturels, plusieurs sont aménagés en complexes nautiques. L'aménagement de certains de ces sites n'est pas terminé. Des financements régionaux sont et seront nécessaires.

Villages Vacances Lamoura

Depuis de nombreux mois la région FC s'est engagée dans un processus de sauvegarde de la plus grosse structure d'hébergement de la région. Elle est actuellement en phase de négociation financière pour garder cet équipement sur notre territoire, tant pour les services rendus en terme de tourisme que pour le maintien de l'emploi. Cette structure de 4 saisons est absolument nécessaire dans le Haut Jura. Le tarissement de financement dans cette direction tuerait définitivement ce qui fut un fleuron de l'industrie touristique jurassienne. Au lieu de faire la promotion de nouveaux équipements sujets à caution terminons les projets engagés pour lesquels des collectivités infra régionales se sont endettées.

PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

2015 : COP21 à PARIS
Année internationale
pour le climat

Eau

Aucune information n'est donnée sur la capacité nécessaire au bon fonctionnement d'une STEP pour accepter la vidange complète des bassins de l'aquamundo (500 m3). En effet, pour recevoir une telle quantité d'eau, une station d'épuration doit avoir la taille requise, et ceci, pour seulement une vidange annuelle.

Energie

A l'heure où les efforts sont produits partout en France en matière de sobriété énergétique, alors même que le Jura ne produit quasiment pas d'énergie et est donc obligé d'importer des régions limitrophes de l'énergie, un tel projet énergivore ne peut pas trouver sa place dans ce territoire.

Arbres à feuillage persistant

Comment ne pas s'interroger sur l'objectif de Pierre et Vacances qui souhaite s'installer dans des forêts à feuillage persistant (conifères) alors même que la DATAR a produit des cartes montrant l'extinction dès 2025 des sapins et épicéas à l'altitude du projet de Poligny ?

Le chat forestier est bien représenté sur le site, le lynx est oublié

En page 16 du document, Pierre et Vacances atteste de la présence avérée du chat forestier, mais omet de dire que cet animal est strictement protégé par arrêté ministériel, "interdisant la destruction ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos de ces animaux".

De plus, Pierre et Vacances ne mentionne pas la présence dans cette forêt du Lynx, animal emblématique et protégé de notre région.

Aspect sanitaire

Aucune prise en compte par le porteur de projet de 2 maladies graves extrêmement présentes sur le secteur en milieu forestier :

- La maladie de Lyme (problèmes articulaires, musculo-squelettiques, cardiaques et neurologiques) propagée par les tiques (Ixodida)
- l'échinococcose dont 40% des cas en France se trouvent en Franche-Comté (zone à risque).

Pour tous les points soulevés dans ce cahier d'acteur, ce projet ne nous semble pas pertinent.